

# Le Tchaffatsatagne

Bulletin d'information de la Municipalité N° 88 - Automne 2021 - Parait 4 fois l'an



## Bulletin communal



## Changement climatique ?

La Suisse est fortement touchée par le changement climatique. Depuis la fin du 19<sup>e</sup> siècle, la température moyenne dans les Alpes a augmenté de 2 degrés, soit le double de la moyenne mondiale. L'Accord de Paris, que la Suisse a également signé et ratifié, a pour objectif de modérer le réchauffement de la planète et de réduire les émissions de gaz à effet de serre à zéro d'ici 2050.

L'aménagement du territoire comprend un niveau national, cantonal et communal. Il est essentiel de tirer à la même corde pour atteindre cet objectif ambitieux.

Les besoins et les circonstances ont changé et continueront d'évoluer, la stricte séparation entre travail et domicile perd de son acuité pour un nombre croissant de personnes, une évolution que la pandémie Covid-19 a encore accélérée.

Planifier notre zone centre en tenant compte des critères précités et des usages, ce sont les objectifs de la Municipalité ces prochaines années. Un village vivant ? Des enfants qui peignent la place ? Un débit de pain ? Votre village demain ? Des questions ? Des idées que vous avez eu l'occasion de partager lors de la consultation participative du 25 septembre. Nous nous réjouissons de mettre en place une stratégie urbanistique attrayante répondant à vos attentes et à vos besoins.



Au gré des conditions climatiques et sanitaires particulières cette année encore, l'organisation d'un événement reste difficile à prévoir et à organiser. Evaluer le nombre de personnes, calculer la capacité des salles, la nourriture, les boissons. Les bénévoles des sociétés locales ont relevé tous ces défis pour organiser « la fête à Joux-tens » du samedi 4 septembre avec en prime, dès le dimanche 5, le café boulangerie à partir de 9h00, merci à toutes et tous pour ces journées de rencontre.

Pour les habitants du chemin des Vignettes les travaux d'aménagements touchent à leur fin. La route est à nouveau praticable dans son entier et la pose du tapis final sur la route s'effectuera au printemps 2022. Ce chantier important incluant un changement des canalisations, un renouvellement de l'éclairage public et la mise en place d'un trottoir carrossable aura généré beaucoup d'inconvénients et des restrictions de la circulation pour les résidents. La municipalité remercie la population et surtout les riverains pour leur compréhension lors de ces travaux.

Bernard Freemantle,  
Conseiller municipal



## Installations des autorités communales – Législature 2021-2026



La cérémonie d'assermentation et d'installation des autorités communales s'est déroulée en présence de Mme la Préfète Clarisse Schumacher-Petoud, le mardi 29 juin 2021 à la salle polyvalente de Prazqueron à Romanel-sur-Lausanne.

Sous la présidence de Mme la Préfète, assistée de la secrétaire provisoire Camille Bergmann et des scrutatrices Mme Laurence Aubort et Danièle Jungo, le Conseil communal a élu **Mme Stéphanie Milliet Présidente** pour l'année 2021-2022, et **Mme Valérie Borer Secrétaire** pour la durée de la législature.

Sous la Présidence de Mme Stéphanie Milliet, il a ensuite été procédé à l'élec-



tion de la **Vice-Présidente** du Conseil communal, **Mme Gaëlle Pahud**, et à la nomination des commissions et autres délégations, à savoir:

### **Commission des finances (2021-2022)**

Mme Dina Finger  
M. Pierre Cevey  
M. Michel Rochat  
M. Francesco Montoro

### **Commission de gestion (2021-2022)**

M. Georges Jungo  
M. Michel Borer  
M. Christian Bovard  
M. Olivier Remy

### **Commission de recours en matière de taxes et impôts communaux (2021-2026)**

Mme Aurora Ferraton  
M. Eric Stauffacher  
M. Gilbert Smadja

### **Commission d'urbanisme et d'environnement**

M. Alexandre Milliet  
M. Julien Verrey  
M. Jean-François Oberson  
M. Vincent Ganière  
M. Renato Rutta

### **Commission des affaires régionales et du développement du Nord lausannois (2021-2026)**

M. Jérémie Perreaud  
M. Jean-Yves Le Boudec  
M. Yves Guyot  
M. André Roland  
M. Jacques Bovay

### **Délégué à l'ASIGOS**

Mme Sonja Aschwanden  
M. Thierry Grandchamp  
Mme Mariela Klinger-Lohr Bonvin  
M. Jacek Manthey  
Mme Aude Müller



### **Délégués à l'AJENOL**

Mme Laurence Aubort  
Mme Lauriane Bridel

### **Délégué et suppléant à la Commission consultative du feu**

M. Julien Verrey  
M. Hondo Jermidi

Nous remercions les élus pour leur engagement en faveur du village et leur souhaitons un excellent mandat.



## Arrêt de la vente des cartes journalières CFF au guichet communal dès le 1er décembre 2021

Les cartes journalières « Commune » ont été un succès pendant de nombreuses années. Cependant, depuis quelques années, elles subissent toujours plus la concurrence des offres dégriffées proposées par les CFF.

Au lieu de se rendre au guichet communal pour retirer une carte journalière à 45 ou 50 francs, nombreux sont en effet ceux qui préfèrent désormais acheter en ligne sur [cff.ch](http://cff.ch) ou directement dans l'application de leur smartphone des billets dégriffés offrant jusqu'à 70% de rabais par rapport au tarif normal (plein tarif et demi-tarif) ou une carte journalière à partir de 29 francs avec le demi-tarif et 52 francs sans demi-tarif.

Au vu de la perte d'attractivité de la carte journalière « Commune », l'Union des villes suisses et l'Association des communes suisses ont ainsi décidé, en commun accord avec la branche des transports publics, de supprimer la carte journalière « Commune » à la fin de l'année 2023.

Pour sa part, la Commune de Jouxkens-Mézery a également observé depuis 2017 une baisse importante des ventes des cartes journalières « Commune » au guichet communal et enregistré en conséquence des pertes financières toujours plus lourdes à porter. Ce phénomène s'est encore accentué avec la pandémie de Covid-19. Aussi la Municipalité, prenant acte du changement d'habitude d'une majorité des usagers et soucieuse des deniers publics, a-t-elle été contrainte d'arrêter la vente des cartes journalières au guichet communal dès le 1er décembre 2021.

## Subventions transports publics

Depuis 2015, la commune de Jouxkens-Mézery subventionne l'achat d'abonnements de transports publics pour les étudiants et apprentis, durant leur études ou formations professionnelles à hauteur de CHF 230.- au maximum par abonnement. Ceci dès le terme de la scolarité obligatoire et jusqu'à l'âge de 20 ans. Cette subvention est allouée par année civile, soit le 1er janvier au 31 décembre, au prorata des mois compris par l'abonnement.

Pour faire votre demande, il est nécessaire de vous présenter à nos guichets munis de votre abonnement, de votre carte d'étudiant ou attestation de formation et des coordonnées bancaires pour le remboursement.



## Numérotation conforme

Le Registre des bâtiments et des logements a été mis sur pied à la suite du recensement de la population de l'an 2000, sur la base du relevé des bâtiments et des logements. Il répertorie au moins l'ensemble des bâtiments à usage d'habitation et leurs logements sur le territoire suisse. A côté d'identificateurs de bâtiment et de logement (EGID et EWID) univoques en Suisse, il comprend les principales données de base sur les bâtiments et les logements. Il s'agit notamment de l'adresse, des coordonnées, de l'année de construction, du nombre d'étages et du système de chauffage des bâtiments, ainsi que du nombre de pièces et de la surface des logements.

Combiné avec les registres cantonaux et communaux des habitants,

ce registre représente un pilier important dans la nouvelle conception du recensement de la population. Il constitue en outre la base de la future statistique des bâtiments et des logements de l'OFS (Office fédérale de la statistique).

Au sein d'une même commune, la numérotation des maisons doit se faire selon des règles uniformes. L'adressage doit être considéré dans un contexte global et envisagé sur le long terme. Il est donc déconseillé de changer de méthode sans une bonne raison.

Afin de se conformer à cette réglementation et pour envisager une harmonisation plus sereine dans le futur avec le registre en question, la Municipalité a décidé d'attribuer

dès à présent des numéros suivis de lettres minuscules pour les nouvelles constructions sur le territoire de Jouxkens-Mézery.



## Cimetière fleuri

Dans le cadre du projet d'agrandissement du cimetière, une prairie fleurie devait se développer naturellement dans les espaces non utilisés afin de favoriser le renouvellement des insectes en produisant un écosystème dynamique et important. Nous avons malheureusement constaté que celle-ci ne s'est pas étendue naturellement comme prévu en raison de divers facteurs.



Afin de maintenir une faune et une flore plus diversifiée, le service de voirie a procédé à un ensemencement de prairie florale qui embellit notre cimetière en répondant aux critères recherchés.

## NOUVEAU ! Pain du dimanche



Achetez votre pain frais au cœur du village tous les dimanches matin dès le mois de septembre. Pour des informations sur les horaires, rejoignez l'événement Facebook sur la page de la Commune: [@jouxtenmezery](https://www.facebook.com/jouxtenmezery)

## Déchetterie communale

Nous vous rappelons que nous passerons à l'heure d'hiver le 31 octobre 2021. De ce fait, depuis lundi 1er novembre 2021, les horaires de la déchetterie communale sont les suivants :

lundi 08:00 -10:30

mercredi 15:00 -17:00

vendredi 15:00 -17:00

samedi 09:00 -12:00





**Administration communale**



**BERGMANN Camille**  
Secrétaire municipale



**GUIGNARD Christel**  
Préposée au contrôle  
des habitants



**LERESCHE Séverine**  
Employée d'administration  
Service technique



**MAGNENAT Cécile**  
Secrétaire adjointe



**MARGOT Agnès**  
Directrice administrative  
des Navires



**MUSTER Cindy**  
Collaboratrice administrative



**ROCHAT Stéphane**  
Technicien communal

**Bâtiments et espaces verts**



**AZEVEDO ORTIGA Claudio**  
Apprenti agent d'exploitation



**CALCE Valter**  
Intendant des bâtiments



**GILLIÉRON Steeve**  
Responsable de voirie



**TAVARES José**  
Employé de voirie



**WALTHER Nathan**  
Apprenti agent d'exploitation



## LES NAVIRES - Par ordre alphabétique



BERTOSA Lucia  
Auxiliaire



CHANONI Corinne  
Directrice pédagogique



CIBRAN Rosa  
Auxiliaire



DORSAZ Isabelle  
Auxiliaire



DUTOIT Sylviane  
Educatrice de l'enfance



HAILLY Carole  
Assistante socio-éducative



JEANNERAT Chantal  
Educatrice de l'enfance



LANGLET Florence  
Assistante socio-éducative



LUSTOSA João  
Apprenti



MAGNIN Renaud  
Assistant socio-éducatif



RAY Emilie  
Auxiliaire

## Un coup de balai pour une nature sans déchets !

Masques dans la rue, canettes au bord de la route, plastiques dans la forêt: les déchets sauvages s'accumulent dans les espaces publics et naturels générant de la pollution et d'importants coûts de nettoyage.

Chaque année, les cantons de Vaud et de Fribourg proposent une action cantonale de ramassage des déchets intitulé « Coup de Balai ». Entre 80 et

90 communes y participent. Cette année, nous proposons aux habitantes et habitants de Jouxten-Mézery de se mobiliser en se ralliant à ce mouvement.

Dans une ambiance conviviale, avec l'appui des sociétés locales, un nettoyage des lieux de vie communs (parc public, chemins, forêts, rives de cours d'eau) est proposé le samedi

13 novembre prochain de 10h à 12h, au départ de la déchetterie. Chacune et chacun peut s'investir le temps qui lui plaît. Merci de vous équiper de gants de jardinage ou vaisselle. Un apéritif sera organisé à l'issue de l'événement !



## Emondage des haies et élagage des arbres

**Rappel:** En bordure du domaine public, les haies doivent être émondées et les arbres élagués de manière à garantir un passage dégagé pour les piétons et les véhicules ainsi que pour les services communaux.

**Un travail de taille régulier évite une intervention importante dommageable aux végétaux...**



## Ateliers participatifs sur la zone «Centre» de la Commune

Dans le cadre des travaux de planification territoriale communale, la Municipalité a souhaité mettre sur pied, avec le soutien du bureau Atelier MOPA Sàrl, **un processus de concertation publique** à l'attention des usagers, des sociétés locales et du grand public concernant l'avenir de la zone « Centre » de la Commune.

Située au cœur de la localité et à proximité des transports publics, la **zone « Centre »** comprend déjà diverses infrastructures publiques, telles que la Maison de Commune, l'école, la Maison de l'enfance Les Navires, des équipements sportifs et des espaces polyvalents. Cette zone offre encore des potentiels de mutation et d'activation des usages, que cette étude vise à identifier et explorer.

Ainsi, les 2 et 3 septembre derniers, les enfants du collège et du Petit Navire ont réalisé **une fresque** sur la place devant la Maison de Commune, afin de questionner cet espace et mis en place un totem d'information sur la démarche.

Le samedi 25 septembre des ateliers participatifs ont été organisés, sous forme de « tables-rondes » animées par des experts de l'aménagement urbain (urbaniste, sociologue et architecte-paysagiste), afin **d'établir un diagnostic de la zone « Centre » et de recueillir les observations et recommandations des habitants pour son avenir**, autour de trois thèmes généraux: espaces publics et mobilités, espaces verts et paysages, programmation et usages.

Les résultats de cette étude participative seront formalisés dans un document de synthèse, qui servira de feuille de route pour le nouveau plan d'affectation communal et permettra, à long terme, de guider les nouveaux projets de constructions d'équipements et de bâtiments dans la zone « Centre ».







## Le nouveau projet "ARBORA" (8 immeubles) au sud de Jouxens

A noter encore la présence de **Madame la conseillère d'Etat, Christelle Luisier Brodard**, qui, comme elle l'a précisé, en tant qu'ex-syndique de Payerne, comprend parfaitement bien l'impact de tels projets sur la vie des communes. En sortant de la séance de présentation SDNL, je me suis rappelé le discours de l'architecte Jean Nouvel lors de l'ouverture d'un festival du film d'architecture que je co-organisais dans les années 1985-1990. Il avait dit qu'il trouvait intéressant le fait d'organiser un festival du film d'architecture à Lausanne, une ville qui n'avait pas vraiment un style architectural bien défini.

Voilà donc que les projets actuels sont appelés à rectifier un peu le tir.

**Toutefois une question se pose:** pourrions-nous maintenir une certaine qualité de vie avec l'actuelle tendance de densification des logements ? C'est le but avoué des projets tels que SDNL ou PALM qui sont étroitement liés et censés évoluer ensemble.

### Plus près de chez nous

Quand on arrive à Lausanne depuis Romanel en passant devant le nouveau stade de la Tuilière, on ne peut pas ne pas observer le ballet des grues qui s'activent pour la construction du nouvel éco quartier des « Plaines-du-Loup » censé accueillir à terme entre 8'000 et 11'000 habitants.

Tous les habitants de notre commune auront remarqué sur la rue de Cos-

sonay, à proximité de la station BP, quelques containers qui servent de bureau de promotion du nouveau quartier « ARBORA » qui se situera entre la rue de Cossonay et le chemin de Crissier et sera composé d'environ 8 immeubles autour d'un bâtiment existant (« la Ferme ») qui sera rénové et réaménagé.

Renato-Luigi Rutta,  
Conseiller communal, CoUrb

## Glossaire

<b>SDNL</b>	Schéma Directeur du Nord Lausannois
<b>PALM</b>	Projet d'agglomération Lausanne-Morges
<b>SDOL</b>	Stratégie et développement de l'Ouest lausannois
<b>SDEL</b>	Schéma directeur de l'Est lausannois
<b>SDRM</b>	Schéma directeur région Morges
<b>SDCL</b>	Schéma directeur centre Lausanne
<b>SDT</b>	Service du développement territorial de l'Etat de Vaud
<b>DGMR</b>	Direction générale de la mobilité et des routes – Etat de Vaud
<b>GROPIL</b>	Groupe de pilotage

... et la liste pourrait continuer sur quelques pages

Pour de plus amples informations: [www.lausanne-morges.ch/nord-lausannois](http://www.lausanne-morges.ch/nord-lausannois)

## Bibliothèque de Prilly

### Rencontre littéraire

#### *Une vie de non-dits* de Swati Rastogi Mayor

Rencontre animée par Pierre Fankhauser

La bibliothèque de Prilly reçoit Mme Swati Rastogi Mayor, auteure de *Une vie de non-dits* pour une rencontre dédicace. Ce sera l'occasion de parler avec elle des thèmes comme la place de la femme ainsi que l'intégration.

Ingénieur de formation, Swati Rastogi Mayor travaille dans la région lausannoise. Elle vient de publier *Yamuna et le mystère de la perle bleue*, un conte paru aux Editions des Sables destiné aux jeunes lecteurs.

#### Infos pratiques

Bibliothèque de Prilly, 23 novembre à 18h30.



Plus de précisions sur l'organisation seront données ultérieurement sur le site de la bibliothèque: [www.bibliotheque-prilly.ch](http://www.bibliotheque-prilly.ch) et sa page Facebook.



#### Animation Né pour lire

Venez partager un moment privilégié autour de la lecture avec votre tout-petit. Entrée libre pour cette animation qui s'adresse aux enfants dès la naissance. De 10h à 11h, un samedi par mois. Bibliothèque de Prilly, espace jeunesse.

**2 octobre 2021 - 13 novembre 2021 - 4 décembre 2021**

**8 janvier 2022 - 5 février 2022 - 5 mars 2022**

## Bon à savoir

Les logeurs, propriétaires et gérants d'immeubles ont l'obligation d'annoncer au contrôle des habitants chaque entrée et chaque sortie de leurs locataires, conformément à l'art. 14 de la loi du 9 mai 1983 sur le contrôle des habitants.

**L'obligation s'applique également aux personnes titulaires d'un bail à loyer qui sous-louent tout ou partie de leur logement.**



## Activités de l'Association familiale de Prilly et Jouxens-Mézery



### Pour les enfants

#### Ludothèque:

**Un espace dédié au jeu pour tous les âges.**

Ouvert le mercredi de 9h30 à 11h30 et de 15h00 à 17h00 et le vendredi de 16h00 à 18h00. Location de jeux et jouets et possibilité de fêter son anniversaire à la ludothèque. 079 696 25 22.

#### Yoga enfants:

**Nouveau!**

**Retour au calme et reconnexion à soi.**

Pour les enfants de 3 à 6P. Le jeudi à 16h20 à la salle du centre paroissial de Saint-Etienne. CHF 160.- pour 16 cours. 079 614 92 22 ou nicole@spring-family.ch

#### Boost ta concentration ! :

**Viens améliorer ta concentration et mettre les meilleurs atouts de ton côté pour réussir.**

Pour les enfants de 3 à 6P. Le jeudi à 17h30 à la salle du centre paroissial de Saint-Etienne. CHF 120.- pour 8 cours. 079 614 92 22 ou nicole@spring-family.ch

#### Zumba Kids:

**Bouge sur des rythmes entraînants !**

Pour les enfants de 7 à 14 ans. Le mardi à 17h15 au collège de Mont-Goulin. CHF 150.- le semestre. 079 388 09 55 ou jacklyn@citycable.ch

#### Jardin d'enfants Amadou:

**Favorise la socialisation et l'intégration.**

Pour les enfants dès 2 ans ½. Ouvert les matins de 8h30 à 11h45 et les après-midis de 13h30 à 16h45 (sauf mercredi). 021 625 02 11 ou amadouprilly@bluewin.ch

#### Méditation pleine conscience enfant:

**Amener plus de présence, de bienveillance et de calme dans son quotidien.**

**Nouveau!**

Pour les enfants de 3 à 6P. Le jeudi à 18h30 au printemps 2022. Salle du centre paroissial de Saint-Etienne. CHF 120.- pour 8 cours. 021 624 27 81 (dès 18h) ou c.dimilla@gmail.com

### Pour les adultes

#### Gym-Danse:

**Plusieurs cours mixtes pour tous les âges.**

Gymnastique: Lundi à 19h00 au collège de Fontadel, mardi à 19h15 au collège de Mont-Goulin, mercredi à 14h15 au collège de Jolimont, jeudi à 20h00 au collège de Jolimont.

Zumba: Mardi à 18h15 au collège de Mont-Goulin.

Pilates: Mercredi à 18h00 au collège de Jolimont.

CHF 120.-/semestre pour la gymnastique et CHF 150.-/semestre pour Zumba et Pilates.

079 388 09 55 ou jacklyn@citycable.ch

#### Yoga:

**Plusieurs cours mixtes à Prilly et à Jouxens-Mézery.**

Salle communale de Jouxens-Mézery: lundi 18h30 et 20h00, mardi 18h30 et 20h00, jeudi 10h00. Salle communale sous l'église de Saint-Etienne: lundi 20h00. Salle de gymnastique de Fontadel: jeudi 12h15. CHF 10.-/heure. 079 297 36 61 ou davidet-sandra@bluewin.ch

#### QI Gong:

**Plusieurs cours mixtes à Prilly et à Jouxens-Mézery.**

Salle communale de Jouxens-Mézery : lundi 8h45 et 10h00. Salle de gymnastique de Fontadel : lundi 12h15. CHF 10.-/heure. 021 624 27 81 (dès 18h) ou c.dimilla@gmail.com

#### Méditation pleine conscience:

**Amener plus de présence, de bienveillance et de calme dans son quotidien.**

Salle du centre paroissial de Saint-Etienne, le jeudi à 19h00. CHF 200.- la session de 10 cours. 021 624 27 81 (dès 18h) ou c.dimilla@gmail.com

#### Bénévolat-transports:

**Aide pour se rendre chez le médecin ou autre.**

Une participation financière est facturée aux usagers de ce service. Devenez chauffeur bénévole ! Infos au 021 646 38 67.

#### Ecrivain public:

**Aide administrative et rédaction de courrier.**

CHF 15.-/lettre ou ½ heure d'entretien.

Sur rendez-vous au 077 495 37 12.

Informations complémentaires sous: [www.association-familiale.ch](http://www.association-familiale.ch)  
ou au 021 624 70 47 le jeudi de 8h30 à 12h00 ou [afp.secretariat@bluewin.ch](mailto:afp.secretariat@bluewin.ch)

## La course des enfants

Les restrictions sanitaires n'ont finalement pas empêché la Société sportive de Jouxten-Mézery d'organiser une course cette année, pour les enfants seulement, intégrée avec bonheur à la journée de la Fête à Jouxten le samedi 4 septembre !

La joie des participants et des parents, accompagnée d'un soleil radieux, ont contribué à faire de cet événement un magnifique succès avec plus de 90 enfants qui se sont inscrits dans les 8 catégories.

Les petits «boutchous» de 3 ans et plus se sont tous dépensés sans compter sur les distances de 1 et 2 km. Un très grand BRAVO à eux ! Nous espérons vous revoir en tout cas aussi nombreux l'année prochaine, au printemps si les conditions le permettent et en compagnie des adultes qui inaugureront enfin le nouveau parcours du Tchaffa-Trail. Le comité de la SSJM remercie également l'ensemble des bénévoles qui ont contribué à cette superbe journée.

L'ensemble des photos de cet événement seront très prochainement à consulter sur notre site [www.ssjm.ch](http://www.ssjm.ch).

PS: La SSJM est TOUJOURS à la recherche d'un/une secrétaire ! Merci de vous prendre contact avec le soussigné si vous avez des questions et/ou souhaitez-vous proposer à ce poste.

Pierre Cevey  
Président





## Les podiums par catégories

### F1 - 1km - nées entre 2016 et 2018

1ère MICHAUD Margot  
2ème HOFFMANN Alani  
3ème DEIRO Eva

### F2 - 1km - nées entre 2013 et 2015

1ère SCHOENI Sasha  
2ème GANIÈRE Ilona  
3ème DE MERCURIO Myla

### F3 - 2km - nées entre 2010 et 2012

1ère BONVIN Manon  
2ème ASCHWANDEN Maelys  
3ème VERREY Maëlle

### F4 - 2km - nées entre 2008 et 2009

1ère VAN LANDUYT Timea  
2ème ROBERT-NICOUD Nila  
3ème BONVIN Joane

### G1 - 1km - nées entre 2016 et 2018

1er ASCHWANDEN Tino  
2ème STEININGER Elliot  
3ème GRAA Henri

### G2 - 1km - nées entre 2013 et 2015

1er GUYOT Nicolas  
2ème DIETVORST Arthur  
3ème HUGUENIN Nathan

### G3 - 2km - nées entre 2010 et 2012

1er CROCE Melvin  
2ème GUYOT Kiril  
3ème JOUX Louis

### G4 - 2km - nées entre 2008 et 2009

1er HUNZIKER Dorian  
2ème MAURER Teo  
3ème COBOS Ilan

## Un marché aux jouets riche en convivialité



Le 4 septembre, dans le cadre de la fête du village, l'APÉ-JM a donné rendez-vous aux enfants pour le désormais traditionnel marché aux jouets. Réunis sur le parvis de l'église, petits et grands étaient particulièrement ravis de pouvoir se retrouver après une année 2020 sans événement.

C'est sous un soleil radieux que s'est déroulée cette manifestation conviviale. Accueillant les clients à leur stand, les

enfants se sont pris au jeu et rayonnaient de fierté en voyant leurs trésors trouver preneur. L'APÉ-JM a également proposé une animation maquillage qui a récolté un franc succès.

Une belle façon de prolonger la vie des jouets en leur offrant une seconde jeunesse.

Pour l'APÉ-JM, Nathalie Cobos



ASSOCIATION VAUDOISE  
DES PARENTS D'ÉLÈVES  
Jouxtens-Mézery

## On bricole à Jouxpens-Mézery



ASSOCIATION VAUDOISE  
DES PARENTS D'ÉLÈVES  
Jouxpens-Mézery

Le 16 juin, l'APÉ-JM a mis sur pied un atelier de bricolage destiné aux enfants de 5 à 7P. Pour l'occasion, une activité nécessitant autonomie et sens du détail était au programme avec la réalisation de créations à base de pâte polymère.

À 13h30, 12 jeunes aimant bricoler se sont réunis au Bistro pour un après-midi placé sous le signe de la créativité. Après quelques consignes de base sur les propriétés de la pâte polymère et des conseils pour travailler cette matière, ils se sont joyeusement lancés et ont donné vie à des objets issus de

leur imagination: coupelles à trésors, boîtes à bijoux, sous-verres, mais également créatures fantastiques nées de leurs mains habiles. Cet atelier s'est conclu par un goûter et la lecture d'un petit conte dans une atmosphère décontractée et sympathique.

Le prochain atelier aura lieu le 1er décembre.

Pour l'APÉ-JM, Nathalie Cobos



## 43e Fête à Jouxpens

Après quelques mois d'hésitations, situation pandémique oblige, le comité de la Fête à Jouxpens a finalement décidé de proposer à nos habitants une « petite » fête, sans chapiteau, en toute simplicité, en se joignant à la société sportive qui souhaitait organiser une course dans le village pour les enfants. L'évolution du virus à peu près contenue, il ne restait plus que l'obstacle météo. Fort heureusement, les prévisions pour le samedi 4 septembre se sont révélées assez favorables...

Effectivement, le temps a été magnifique et le « Jean Rosset » ne nous a pratiquement pas quitté de la journée... Un beau marché aux jouets, organisé par l'association des parents d'élèves (APE), s'est déroulé sur le parvis de l'église, fort bien achalandé. L'atelier maquillage de l'APE a transformé nombre de petits visages pâles en visages de contes de fées que l'on a pu admirer d'un bout à l'autre de la fête...

La course des enfants a également connu un beau succès et les deux food trucks invités pour l'occasion ont épuisé toute leur marchandise, délivrant savoureuses pizzas et délicieuses crêpes aux nombreuses personnes présentes. La buvette a également été prise d'assaut et toutes les boissons non alcoolisées ont trouvé preneur, les derniers arrivés ne se voyant proposer qu'un verre d'eau du robinet, parfois avec un peu de sirop...

Les animations prévues pour l'après-midi ont également rencontré un franc succès : au trampoline, il a fallu compter au plus fort de l'affluence plus d'une heure d'attente ! Au château gonflable, un service d'ordre s'est avéré nécessaire pour canaliser les ardeurs des enfants... Et enfin au lancer de la pierre, il y avait aussi du monde... En voici les vainqueurs :

Catégorie jusqu'à 7 ans  
ELIAS COBOS et CAMILLE HOFMAN

Catégorie de 8 ans à 13 ans  
TRYSTAN EBERLEIN et  
LAURA VUICHOUD

Catégorie +14 ans  
DAVID SCHIBLER et  
SONIA ASCHWANDEN



Merci à vous toutes et tous d'avoir participé au-delà de nos espérances à cette fête de village, malgré la modestie des activités proposées, en regard des fêtes passées. Et bien sûr un immense merci à toutes et tous les bénévoles qui se sont investis sans compter !

A propos de bénévoles, nous en cherchons encore ! Si vous vous sentez appelé-e, contactez-nous ! Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur notre site internet: [www.lafeteajouxpens.ch](http://www.lafeteajouxpens.ch).



Enfin, le comité espère pouvoir organiser en décembre les « Fenêtres de l'Avant ».

O.Rémy

## Association des rencontres culturelles

Quel plaisir de constater que **la Boîte à Livres, installée depuis juillet** tout près du grand tableau d'affichage communal, se vide un peu puis se remplit à nouveau, preuve que les habitants de Jouxens-Mézery ont pris goût à ce réservoir de bonnes lectures en français majoritairement, mais aussi en d'autres langues et jouent le jeu de l'échange. A ceux qui ne l'ont pas encore découverte, cette bibliothèque - en bois brut construite par M. Bernard Freemantle - est signalée par deux petits rats verts fort malicieux créés par M. Robi Engler. Un mode d'emploi complète ce lieu que l'on espère de plus en plus fréquenté. Un grand merci d'avance aux utilisateurs de maintenir cet endroit propre et en bon état.

**Dans le cadre du Passeport vacances de la région lausannoise**, M. Robi Engler, cinéaste d'animation et membre de notre association, a accepté d'orga-

niser **un atelier de cinéma d'animation**, avec l'aide de M. Stéphane Rudaz : les lundis 5 et 12 juillet, ils ont appris chaque fois à une douzaine de jeunes (uniquement des filles !) quelques techniques de dessin animé (découpages, poudres, peintures, pâte à modeler + enregistrement informatique des images et des sons) débouchant sur un petit film d'environ 10 minutes qu'elles ont pu visionner en fin de journée.

Annoncée en automne 2020, mais annulée à cause des contraintes liées au Covid-19, **la conférence programmée le vendredi 5 novembre prochain** devrait attirer un large public, vu son thème brûlant d'actualité. En effet, M. Michel Dufour, docteur en physique, au service de la Confédération depuis plus de 40 ans, a participé notamment aux « Etudes globales de risques pour la Suisse » et à l'élaboration de l'Exercice de Conduite Stratégique sur le thème

« Cyberattaque contre la Suisse ». Fort de sa grande expérience, il abordera avec nous la question: **où-allons-nous ? Vers une société tout-numérique, hyper-connectée**, reposant sur l'intelligence artificielle et les voitures autonomes **ou vers un effondrement futur de notre civilisation occidentale ?** Alors qu'on se dirige rapidement vers un grave changement climatique et qu'une grosse pandémie est déjà là, que nous disent les études de la Confédération, demandées par le Parlement et restées confidentielles jusqu'à très récemment ? N'oubliez pas d'agencer cette date ! Un tout-ménage dans le courant du mois d'octobre vous apportera les précisions concernant les mesures sanitaires en vigueur au moment de la conférence.

Henry Rosset



**LA BOÎTE À LIVRES**

**MODE D'EMPLOI**

Vous avez lu un livre que vous avez aimé (roman, documentaire, BD, livre pour enfants) Toutefois, vous ne souhaitez pas le garder et il est en bon état.

Alors, faites-en profiter quelqu'un d'autre et déposez-le dans la boîte, pour autant qu'il y ait de la place sur les rayons !

Dans cette boîte, un livre vous intéresse.

N'hésitez pas à le prendre, il est à vous, c'est gratuit !

Merci de prendre soin de cette boîte à livres et de ne déposer aucun ouvrage par terre !

Une initiative de l'Association des Rencontres Culturelles en partenariat avec la Commune de Jouxens-Mézery

## Harcèlement / intimidation entre élèves dans le canton de Vaud

Avec la rentrée, l'école vaudoise poursuit sa lutte contre le harcèlement / l'intimidation en son sein. Elle s'appuie notamment sur la méthode de la préoccupation partagée (MPP), laquelle vise à casser les dynamiques de groupe. Cette méthode, menée en parallèle à la prise en charge de la victime, part du principe que le harcèlement vient davantage d'une pression du groupe que d'une véritable volonté de nuire. L'idée consiste alors à mener des entretiens individuels avec tous les élèves impliqués, y compris ceux qui ne sont que témoins afin de briser l'effet de groupe. La MPP permet également d'intervenir dans les cas de cyber-harcèlement, sachant qu'ils sont nombreux à démarrer dans le cadre scolaire.

Le processus de harcèlement scolaire met en scène trois protagonistes: la victime, le ou les harceleurs et le ou les témoins. Un harceleur a le plus souvent besoin d'une victime et d'un témoin pour agir. Rares sont les cas de harcèlement scolaire isolés. L'amorce va se faire au moment où le harceleur va chercher la victime, l'approcher et lui faire mal. Si elle réagit et montre qu'elle est blessée, c'est le début de l'emprise. Le rire des pairs constitue l'arme fatale du harcèlement scolaire.

Le cyberharcèlement représente une forme de harcèlement exercée via les médias numériques. Il n'a de frontière ni dans l'espace ni dans le temps: l'enfant est victime où qu'il soit (à l'école comme à la maison), vingt-quatre heures sur vingt-quatre et sept jours sur sept.

### Que votre enfant soit victime, harceleur ou témoin, votre rôle est essentiel:

- Dès les premiers signes de harcèlement, parlez-en avec votre enfant et encouragez-le à vous rapporter les faits produits.
- Rappelez à votre enfant les règles de comportement à l'école et en société.
- Les situations peuvent difficilement se résoudre seules: il est nécessaire de prendre contact avec l'établissement scolaire.
- Expliquez à votre enfant que vous êtes en contact avec l'école et des professionnels.
- Ne prenez pas contact avec les victimes, harceleurs, témoins ou leurs parents pour défendre ou accuser.
- Votre enfant peut avoir besoin d'aide. Au besoin, consultez une institution spécialisée.



Pour de plus ample information: [www.votrepolice.ch/criminalite/harcèlement-scolaire](http://www.votrepolice.ch/criminalite/harcèlement-scolaire)

## Emploi de produits phytosanitaires: jardinage et entretien d'immeubles

**Les herbicides** sont des désherbants chimiques, qui éliminent des plantes ou des parties de plantes indésirables (la substance active détruit les organes végétatifs). Les herbicides comprennent aussi les produits qui agissent sur la croissance végétale non désirée.

**Les biocides** sont des substances actives ou des préparations contenant une ou plusieurs substances actives destinées à détruire, repousser ou rendre inoffensifs des organismes nuisibles (insectes, champignons, bactéries, algues, etc.) par une action chimique ou biologique. Ils servent notamment de moyens de lutte contre les algues et les mousses et sont aussi utilisés contre les mauvaises herbes sur les chemins et les places.



Ces produits ont des effets non négligeables sur l'environnement. Ils portent atteinte à la biodiversité, nuisent à la fertilité des sols, infiltrent les nappes phréatiques et contaminent l'eau potable. Aussi leur utilisation est-elle strictement réglementée.

Ces produits ont des effets non négligeables sur l'environnement. Ils portent atteinte à la biodiversité, nuisent à la fertilité des sols, infiltrent les nappes phréatiques et contaminent l'eau potable. Aussi leur utilisation est-elle strictement réglementée.

Ainsi, depuis 2001, **l'utilisation des herbicides et biocides est interdite sur les routes, chemins et places publics et privés ainsi que sur les terrasses et les toits et à leurs abords**. En effet, lorsque ces produits sont appliqués sur des surfaces à revêtement dur, les substances chimiques qu'elles contiennent ne sont pas retenues par le sol. Avec l'eau de pluie, ces substances sont lessivées dans les eaux souterraines et parviennent par les canalisations jusque dans les ruisseaux, les rivières ou les lacs, où elles affectent les microorganismes, perturbent l'équilibre écologique et menacent les eaux souterraines.

**L'utilisation de tels produits demeure autorisée sur les surfaces végétalisées** comme les jardins, les pelouses et les plates-bandes. Il importe néanmoins de n'utiliser que la quantité de produit absolument nécessaire et veiller à ne pas polluer inutilement l'environnement naturel avec des produits toxiques.

### **Certaines mesures de prévention et des alternatives ont fait leurs preuves:**

- Installer des bordures et des dalles à joints serrés
- Couvrir le sol (avec du paillage, des écorces, des voiles désherbants, etc.)
- Faucher avant la formation des graines
- Ratisser et balayer régulièrement
- Désherber à la flamme ou à l'eau bouillante
- Nettoyer à la vapeur d'eau

Enfin, peut-être faut-il repenser l'aménagement de son jardin, y intégrer des éléments d'aspect naturel (p. ex. une prairie naturelle rarement fauchée, des plantes vivaces sauvages, etc.), et oser **laisser la « végétation sauvage » se développer** à certains endroits. Toutes les plantes qui poussent spontanément ne sont pas obligatoirement dérangeantes. Des plantes indigènes précieuses telles que la chicorée sauvage, la laitue scariote, la vipérine, la cardère, etc... contribuent à la biodiversité sans perturber l'aspect visuel d'une plantation variée ou les zones en lisière de chemins et de places. Partout où cela est possible et acceptable, il convient de les laisser pousser. Une végétalisation en accord avec la nature et une tolérance bien comprise à l'égard de la végétation sauvage indigène favorisent la recolonisation de l'environnement par des espèces intéressantes.

**Pour de plus amples informations: [www.vd.ch/themes/environnement/produits-chimiques](http://www.vd.ch/themes/environnement/produits-chimiques)**

## Le chat Sauvage en SUISSE

**Même si la nuit tous les chats sont gris, en Suisse il y a chat et chat.**

**Nous pouvons distinguer trois groupes à ne pas confondre.**

**Le chat domestique, le chat haret et le chat des forêts.**

Le chat domestique provient d'ancêtres du chat sauvage africain *Felis sylvestris lybica*. La domestication remonterait au Néolithique il y a 10 000 ans environ et correspondrait au début de la culture des céréales et à leur stockage. Le chat devenait un allié pour l'homme afin de lutter contre les rongeurs qui s'en prenaient aux réserves d'alimentation. Le chat domestique est très présent dans les représentations de l'Égypte antique et fut vraisemblablement apporté en Europe il y a 2000 ans par les Romains.

Le chat haret est un chat domestique (sous-espèce *Felis sylvestris catus*) qui est retourné à l'état sauvage.

Le chat des forêts (sous-espèce *Felis sylvestris sylvestris*) est le vrai chat sauvage de Suisse et aussi d'Europe. Ce chat n'a jamais été domestiqué et présente un patrimoine génétique différent.

Le recensement de la population de chat est très compliqué car il est très difficile à observer. Il passe beaucoup de temps dans un gîte, caché dans les forêts. Il prend souvent le soleil sur des branches en hauteur, se nourrit de petits rongeurs (campagnol et mulot) et d'oiseaux principalement. Il s'avère être plus discret que le lynx.



Il a failli disparaître au siècle dernier car comme tous prédateurs il fut chassé par l'homme. Sa survie vient du fait qu'il fut protégé.

Ses prédateurs actuels sont le renard roux, la martre, l'hermine et l'aigle royal qui s'en prennent aux chatons.

**Le chat forestier se distingue du chat domestique de robe tigrée par :**

- une allure plus massive et trapue
- un poids plus important (jusqu'à 8 kg environ)
- un pelage très peu tigré
- le museau nettement démarqué du front
- une bande noire unique sur le dos
- une queue touffue avec 3 à 5 anneaux noirs et un manchon noir au bout.

Pour décompter le chat sauvage, des chercheurs ont eu l'idée en 2006 d'implanter en forêt des planches aspergées d'un liquide à base d'une plante : la valériane. Les chats ont naturellement un attrait pour ce végétal et viennent s'y frotter. Les poils recueillis sur ces morceaux de bois sont analysés et fournissent des informations sur les caractéristiques génétiques.



**Important: garder les chats domestiques sous contrôle**

À moyen terme, le plus grand danger pour nos chats sauvages réside dans le croisement (hybridation) avec les chats domestiques. L'avenir du chat sauvage dans les montagnes du Jura suisse pourrait être compté. Une étude à laquelle ont participé les universités de Genève et de Zurich montre qu'à force de s'accoupler avec son cousin domestique, le félin va perdre son patrimoine génétique d'ici 200 à 300 ans.



L'hybridation conduira à un remplacement génétique irréversible des chats sauvages et à l'impossibilité de les distinguer des chats domestiques. Un tel phénomène s'est déjà produit en Ecosse et en Hongrie, fait savoir l'Université de Genève (UNIGE).

Les propriétaires de chats ont donc une grande responsabilité. Les chats qu'on laisse aller et venir comme bon leur

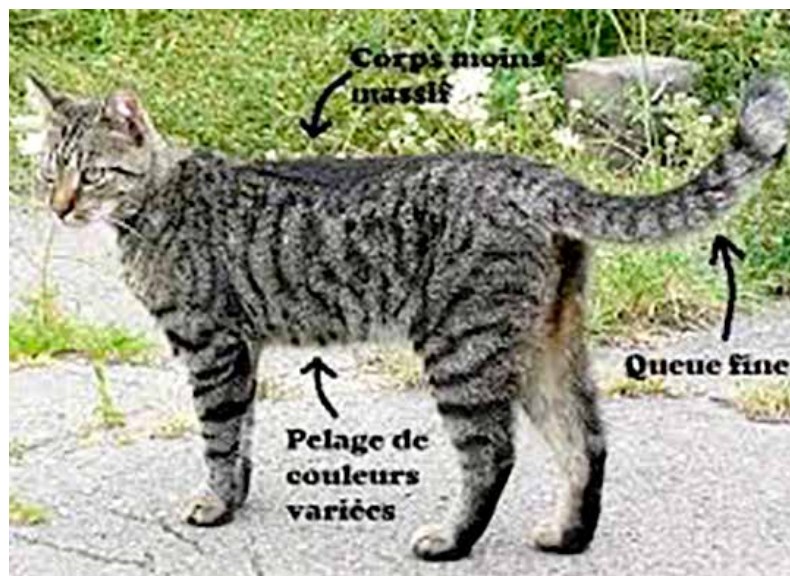
semble devraient être stérilisés, afin d'éviter tout croisement avec des chats sauvages. Heureusement, de nombreux propriétaires de chats prennent déjà cette responsabilité au sérieux.

Aujourd'hui, le chat sauvage bénéficie de mesures de protection au niveau européen puisqu'il est inscrit sur l'annexe II de la convention de Berne.

La protection de cet habitant discret et méconnu passe avant tout par la préservation de son habitat, nos forêts.

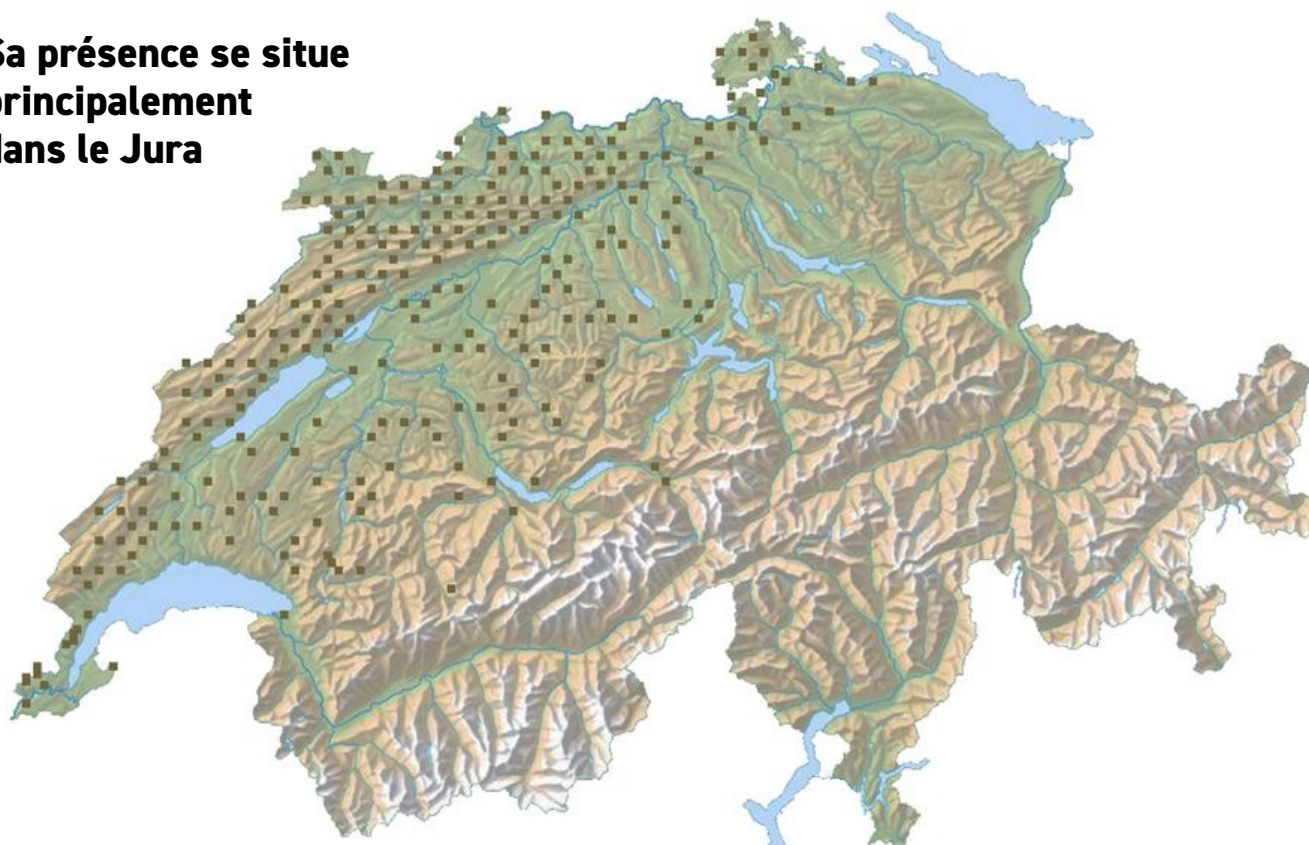
Eric Lamouille  
Médecin Vétérinaire

### Le chat domestique tigré et ses différences



### Sites d'échantillonnage du Monitoring des Chats sauvages 2018/20

**Sa présence se situe principalement dans le Jura**



### Construction d'un nouveau bâtiment de service à proximité de la gare de Jouxten-Mézery

Par décision du 26 avril 2021, l'Office fédéral des transports (ci-après: OFT) a approuvé les plans du projet, déposé par la Compagnie du chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher LEB SA (ci-après : LEB), d'un nouveau bâtiment de service sur la parcelle privée n° 452 située à proximité de la gare de Jouxten-Mézery et déclaré sans objet l'opposition formée par la Commune de Jouxten-Mézery.

Le 21 juillet 2021, le Tribunal administratif fédéral a levé l'effet suspensif du recours formé par la Commune à l'encontre de la décision susmentionnée, en relevant notamment qu'un report des travaux aurait pour consé-

quence de reporter la mise en service du tunnel à double-voie sous l'avenue d'Echallens et que le recours formé par la Commune n'avait, sur le fond et à première vue, aucune chance de succès. Au vu des arguments développés par le Tribunal administratif fédéral, la Commune a renoncé à poursuivre son recours, moyennant qu'elle n'ait aucun frais de procédure ni dépens à sa charge.

En conséquence, **les travaux de construction du nouveau bâtiment de service du LEB débuteront le 4 octobre 2021.**

### Projet de modification de la gare de Jouxten-Mézery

La Compagnie du chemin de fer LEB SA a déposé les plans du projet de modifi-

cation de la gare de Jouxten-Mézery auprès de l'Office fédéral des transports pour approbation.

**Les plans de ce projet seront soumis à l'enquête publique du 13 octobre 2021 au 11 novembre 2021 inclus**, et pourront être consultés pendant cette période auprès du greffe municipal. Conformément à la procédure en matière ferroviaire, les éventuelles oppositions, écrites et en deux exemplaires seront adressées durant le délai de mise à l'enquête (date selon timbre postal) à l'Office fédéral des transports (OFT), Section Autorisations II, 3003 Berne. L'autorité unique de la procédure d'approbation des plans est l'Office fédéral des transports.

## Dernière étape avant le tunnel: Les bus LEB prennent le relais



**Dès le 25 septembre 2021  
entre Prilly-Chasseur  
et Lausanne-Gare**

Infos et horaires :  
[t-l.ch/busleb](http://t-l.ch/busleb) et application tl

